



Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Le planning est à déposer le 20 du mois précédent, en l'absence de ce dernier et/ou non respect des dates prévues, le mois en cours sera facturé entièrement avec un repas tous les jours.

Mettre une X chaque jour où votre enfant mangera à la cantine

Octobre 2024

Mardi	1	
Mercredi	2	
Jeudi	3	
Vendredi	4	
Samedi	5	
Dimanche	6	
Lundi	7	
Mardi	8	
Mercredi	9	
Jeudi	10	
Vendredi	11	
Samedi	12	
Dimanche	13	
Lundi	14	
Mardi	15	
Mercredi	16	
Jeudi	17	
Vendredi	18	
Samedi	19	
Dimanche	20	
Lundi	21	
Mardi	22	
Mercredi	23	
Jeudi	24	
Vendredi	25	
Samedi	26	
Dimanche	27	
Lundi	28	
Mardi	29	
Mercredi	30	
Jeudi	31	

